

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION****12 mars 2021**école —
normale —
supérieure —
paris — saclay —université
PARIS-SACLAY

ENS PARIS-SACLAY — CONSEIL D'ADMINISTRATION — 12 MARS 2021

PRÉSIDENCE

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020**
- II Point d'actualité**
- III Aspects budgétaires, financiers et administratifs**
- IV Aspects institutionnels**
- V Aspects ressources humaines**
- VI Conventions**
- VII Questions diverses**

ENS PARIS-SACLAY — CONSEIL D'ADMINISTRATION — 12 MARS 2021

PRÉSIDENCE

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020
- II Point d'actualité
- III Aspects budgétaires, financiers et administratifs
- IV Aspects institutionnels
- V Aspects ressources humaines
- VI Conventions
- VII Questions diverses

Point d'actualité : Crise sanitaire (1/10)

- **Retour en présentiel de tous les étudiants pour des TD et TP**
 - 20% maximum de la capacité d'accueil globale → environ 1 jour par semaine
 - 50% maximum de la capacité d'accueil des salles d'enseignement
 - organisation adaptée par chaque département d'enseignement et de recherche
 - tableau à renseigner pour donner les effectifs hebdomadaires au rectorat
 - enseignement en mode hybride possible
- **Accueils**
 - bibliothèque sur réservation, extension avec ouverture le dimanche
 - salles informatiques pour les étudiants en rupture numérique
- **Panier-repas Crous à 1 € et mise à disposition d'espaces pour déjeuner et lutter contre l'isolement**
 - salles de cours
 - Atrium
 - Kokarde
- **« Tester, isoler, tracer »** : mise en place d'un dispositif de tests antigéniques

Point d'actualité : Formation (2/10)

■ Conférences du diplôme

- « Géopolitique du coronavirus. La Chine, première puissance mondiale ? », 26 janvier
- « Le possible ignoré ! », 4 mars
- « Gestion épidémiologique des émergences virales », 9 mars
- « Comment et pourquoi la crise sanitaire creuse les écarts entre les femmes et les hommes », 11 mars

■ Flashdoc co-organisé avec l'association des doctorant·e·s de l'ENS Paris-Saclay

- Formation doctorale, missions et césure, 20 janvier
- Présentation de parcours, 17 février

■ Vers le doctorat

- Mission pré-doctorale de l'École : mise en œuvre du programme « PhD Track »
- Campagne CDSN en cours
- Mise en place d'une mission d'encouragement au doctorat

■ Flashcarrières

- Témoignages de carrières : 2 webinaires, 3 interviews, 29 mars au 02 avril



Point d'actualité : Formation (3/10)

■ Ouvrir l'ENS Paris-Saclay à la diversité ! Plan égalité des chances : amplification de l'action de l'École pour la diversité de recrutement et la promotion sociale au travers de programmes, sous réserve de moyens supplémentaires, organisés autour de 3 volets :

4 programmes d'accompagnement en amont du recrutement

- tutorat : extension du dispositif existant
- marrainage/parrainage de classes de primaire de l'Essonne
- écoles d'été « Raconte moi la recherche » à destination de lycéens de zones défavorisées
- recueil annuel des stages de découverte à destination de collégiens des réseaux d'éducation prioritaires

2 programmes d'accès

- voie de recrutement « égalité des chances » construite autour de partenariats ciblés (exemple : Villebon Charpak)
- sous réserve, mise en place de la bonification des points à destination des boursiers

3 dispositifs d'accompagnement à l'intégration

- suivi personnalisé des recrutés
- programme d'excellence PhD Track pour les normaliens étudiants
- développement du mécénat pour des normaliens étudiants

Point d'actualité : Formation (4/10)

■ Voie égalité des chances – pour des étudiants issus de parcours diversifiés

□ Sous réserve de moyens supplémentaires, ce concours permet aux candidats d'intégrer l'École en 1^{ère} année et de devenir normalien.

- Sélection en fin de 1^{er} semestre de L3 pour bénéficier d'une préparation ciblée sur le 2nd semestre.
- Critères de sélection : qualité du parcours précédent, motivation pour la formation normalienne, autonomie, curiosité, capacité à mener à bien un projet ou encore esprit de synthèse et d'analyse.
- Les lauréats bénéficient :
 - d'une bourse de 1 000 €/mois sur les 4 années de scolarité,
 - de la prise en charge des frais de mobilités lors de la scolarité,
 - d'un kit numérique et d'installation.
- Chaque normalien admis par la voie égalité des chances est accompagné par un référent enseignant et un tuteur normalien. Ce double regard permet d'avoir une action sur le côté pédagogique mais également sur le volet personnel (aide à l'intégration, coaching, etc.).

Point d'actualité : Recherche - Equipex+ (5/10)



■ Financement de 422 M€ pour 50 projets lauréats

■ ENS Paris-Saclay

□ E-Diamant : « Réseau technologique pour les applications scientifiques et industrielles des capteurs diamant »

- 6,8 M€, coordination : ENS Paris-Saclay, J.-F. Roch
- LuMIn

□ MESONET : « Réseau de méso-centres »

- 14,3 M€
- coordination : GENCI
- LMT, via le centre de calcul Fusion-Ruche avec CentraleSupélec

□ CONTINUUM : « Continuité collaborative du numérique vers l'humain »

- 16 M€, coordination : CNRS
- Institut Farman et Scène de Recherche

□ ESPADON : « En sciences du patrimoine, l'analyse dynamique des objets anciens et numériques »

- 10 M€, coordination : Fondation des sciences du patrimoine
- ISP, IDHES, SATIE

Point d'actualité : Recherche (6/10)

- Conférence mondiale en calcul des structures WCCM-ECCOMAS, LMT, 11 au 15 janvier
- Petits déjeuners Durkheim (10^e édition), MSH
- Séminaires « Genre et monde carcéral », MSH



Point d'actualité : Recherche et valorisation (7/10)

- **Start-up Kimialys**
 - création en octobre 2020
 - Claude Nogues, CR CNRS, Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée (LBPA)
 - projet soutenu par la SATT Paris-Saclay depuis 2020
 - développement et commercialisation des chimies de surface innovantes appliquées aux biocapteurs, permettant d'augmenter leur sensibilité et spécificité, et ouvrant de nouvelles possibilités dans le diagnostic in vitro



- **LabCom Matériaux cimentaires (MC²E)**
 - création au 1^{er} janvier 2021
 - Laboratoire de mécanique et technologie (LMT, Mohend Chaouche) et société ECOCEM
 - directeur : Mohend Chaouche, DR CNRS, LMT
 - ciments alternatifs à faible impact carbone

Point d'actualité : Start-ups issues des laboratoires de l'École (8/10)



CYTOCAP : détection de cellules circulantes rares dans le sang périphérique



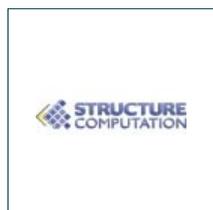
EYKOSIM : imagerie - essais mécaniques - validation des simulations numériques



FLYNAERO : modélisation aérodynamique - simulateurs de vol dans des phases « sensibles »



KIMALYS : sensibilité et spécificité, diagnostic in vitro



Structure Computation : calcul de structures



VALOTEC : dispositifs médicaux actifs



Neelogy : capteurs de courant électrique



RiskDesign : maîtrise risque en économie

Point d'actualité : Start-ups créées par des diplômés de l'École(9/10)



CAPS : mobilité aérienne individuelle pour tous



ALAN : application de santé - services personnalisés



Magic Lemp : Conseil et formation en IA – Machine Learning, ...



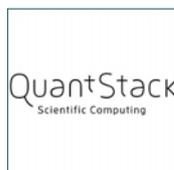
DATAPRED : conseil et formation analyse de données



AZMED : améliorer des conditions de travail des médecins et de la qualité des soins



INBOLT : micro-localisation



QUANTSTACK : développement de logiciel open-source pour le calcul scientifique



DAAN TECH : appareils électroniques et électroménagers innovants - Bob, le mini lave-vaisselle



Scibids : intelligence artificielle - ROI (return on investment) des campagnes de publicité digitale



TINYBIRD : bonbons vegan 100% naturels

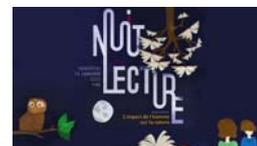


DessiA : logiciel pour automatiser les processus de conception en ingénierie

Point d'actualité : Vie de l'École et de campus - Distinctions (10/10)

■ Vie de l'École

- Vœux 2021 du président
- Rayon N : création d'opéra-film, 12 février



■ Vie de campus

- Nuit de la lecture 2020, 15 janvier
- Journée internationale des droits des femmes : Quatuor de l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, 8 mars
- Ma thèse en 180 secondes : finale Université Paris-Saclay, 11 mars



■ Distinctions

- ENS Lauréate de la charte Erasmus+ 2021-2027
- Trophée des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France : médailles d'or pour 4 normaliens
- Conférence WCCM-ECCOMAS : 6 normaliens et doctorants lauréats du hackathon en codage et modélisation, DER GCE et GM

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020
- II Point d'actualité
- III Aspects budgétaires, financiers et administratifs
 - 3.1 Compte financier 2020
 - 3.2 Programme d'excellence « PhD Track » : bourses
 - 3.3 Engagement décennal : demandes de dispense
 - 3.4 Demande de remise gracieuse
- IV Aspects institutionnels
- V Aspects ressources humaines
- VI Conventions
- VII Questions diverses

Contexte 2020 (1/3)

■ Campus Cachan et Gif

- réception du nouveau bâtiment le 20 janvier
- déménagement entre janvier et septembre
- cession du site de Cachan en juillet et décembre
- levée des réserves en cours fin 2020 pour 12 lots sur 15

■ Crise sanitaire

- 1^{er} confinement en mars et 2^{ème} en novembre
- continuité pédagogique, aménagement des enseignements et accompagnement des étudiants
- équipements de salles pour un enseignement comodal
- arrêt des activités de recherche en présentiel pendant le 1^{er} confinement puis à effectifs réduits avec priorité donnée aux doctorants et aux opérations d'installation
- prolongation de contrats doctoraux
- déploiement de 159 postes informatiques en sus de ceux déjà opérationnels pour le télétravail des agents des services et des gestionnaires des DER (220 Biatss)
- vie de campus en présentiel réduite, événements en distanciel

Contexte 2020 (2/3)

■ Université Paris-Saclay

- création au 1^{er} janvier 2020
- 14^e au classement de Shanghai / ARWU
- confirmation de l'Idex
- master, doctorat, HdR



■ ENS

- École fondatrice de l'Université Paris-Saclay conservant sa personnalité morale et juridique
- diplôme de l'ENS valant grade de master

■ Contrat quinquennal (décalage d'un an : 5 ans → 6 ans)

- convention Ministère, Paris-Saclay, volet spécifique ENS
- convention CNRS, Université Paris-Saclay, ENS Paris-Saclay

Contexte 2020 (3/3)

■ Formation

- enseignement de 1^{ère} année de biologie, chimie, informatique, mathématiques, physique en partenariat avec l'Université Paris-Saclay
- année spécifique de parcours du diplôme : ARIA et ARTeQ
- programme PhD Track

■ Recherche

- évolution de laboratoires :
 - Centre Borelli (CMLA, Cognac-G)
 - LuMIn (LPQM, LAC)
 - CEPS
 - LMF (LSV, LRI)
- ERC
 - ERC consolidator : Ludovic Chamoin, LMT
 - ERC advanced : Frédéric Dias, University College Dublin, Centre Borelli

■ Charte d'accompagnement des carrières académiques

Situation en 2018 (1/1)

■ Dépenses exceptionnelles d'installation évaluées à 25 M€

- primes de restructuration
- déménagement
- double site
- mobilier tertiaire et technique
- équipements scientifiques et informatiques

■ Fonds de roulement au 31/12/2018 : 32 M€

■ Nécessité de financer les dépenses exceptionnelles sur les réserves de l'établissement

Nouveau campus (1/1)

■ Nouvelles charges

- exploitation et maintenance du nouveau bâtiment
- équipements mutualisés
- charge d'amortissement des équipements scientifiques

■ Moindres recettes liées au campus de Cachan

⇒ - 3,4 M€ sur le compte de résultat

■ GER (gros entretien renouvellement) : 50 M€ sur 25 ans

■ Dotation globale de fonctionnement de l'État : + 1,2 M€

Trajectoire budgétaire (1/1)

■ Grands agrégats

Exercice	2019	2020
Résultat de l'exercice	2,9 M€	-10,4 M€
Capacité / insuffisance d'autofinancement	6,3 M€	-9,4 M€
Apport au / prélèvement sur fonds de roulement	4,3 M€	-12,9 M€
Fonds de roulement	37,3 M€	24,4 M€
Fonds de roulement mobilisable	10,0 M€	9,3 M€

■ Masse salariale hors prime et ETPT stables

■ Enjeux 2021 :

- passer d'un budget avec des dépenses exceptionnelles financées par prélèvement sur le fonds de roulement à un budget soutenable permettant à l'établissement de réaliser au meilleur niveau ses missions de formation et de recherche
- terminer l'opération immobilière et préparer la livraison à soi-même (LASM)

Budget principal en encaissements et décaissements (1/5)

AE, CP et solde budgétaire : comparaison des budgets exécutés										
Dépenses							Recettes			
	AE			CP			2019	2020	variation	
	2019	2020	variation	2019	2020	variation				
Personnel	69,2 M€	70,2 M€	1,0 M€	69,2 M€	70,2 M€	1,0 M€	80,4 M€	83,9 M€	3,5 M€	SCSP
Fonctionnement	28,4 M€	19,0 M€	-9,4 M€	14,6 M€	25,2 M€	10,7 M€	3,3 M€	4,3 M€	1,0 M€	Autres financements publics
Investissement	2,9 M€	5,7 M€	2,8 M€	2,0 M€	5,3 M€	3,3 M€	6,7 M€	4,5 M€	-2,2 M€	Autres recettes propres
Total	100,5 M€	94,9 M€	-5,6 M€	85,7 M€	100,7 M€	15,0 M€	90,4 M€	92,7 M€	2,3 M€	Total
Solde budgétaire : excédent				4,7 M€				8,0 M€		Solde budgétaire : déficit

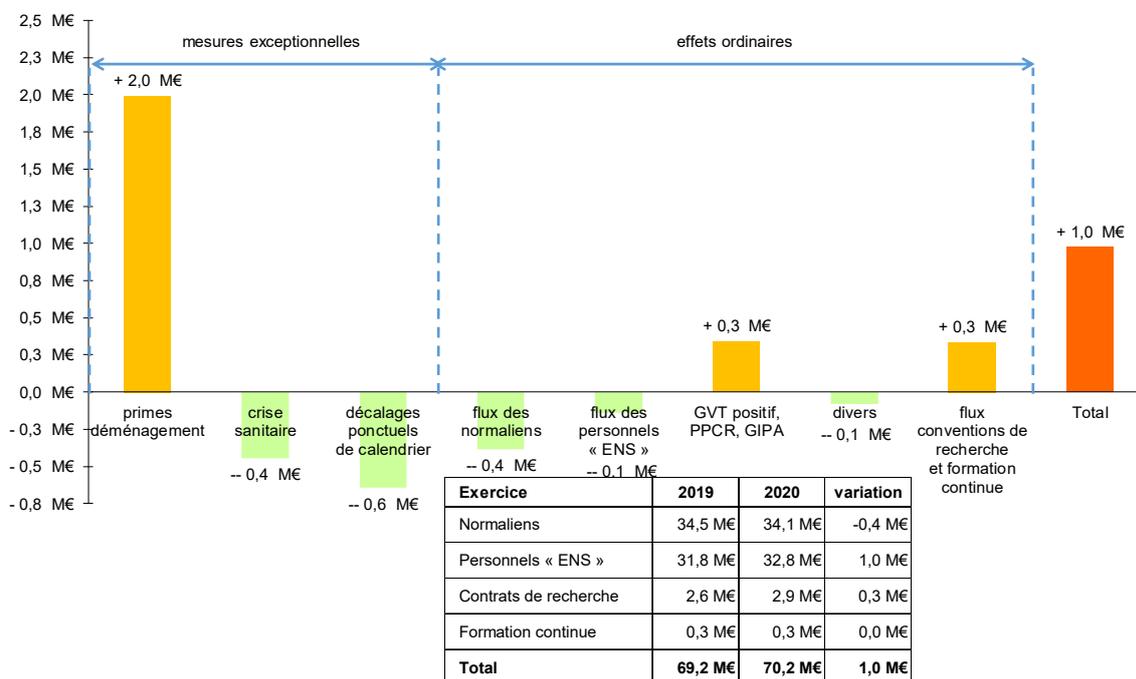
■ Subvention pour charges de service public (SCSP) : 83,9 M€ (+ 3,5 M€)

- masse salariale : 75,8 M€ dont 44,5 M€ pour les normaliens et CDSN (+ 1,9 M€)
- fonctionnement : 8,1 M€ dont 7,5 M€ pour la dotation globale de fonctionnement (+ 1,2 M€)

Recettes hors SCSP : indicateur contractuel (2/5)

Exercice	2018 (a)	2019 (b)	2020 (c)	écart (d)=(c)-(b)
Droits d'inscription et CVEC	0,7 M€	0,8 M€	0,7 M€	-0,1 M€
Formation continue	0,2 M€	0,2 M€	0,5 M€	0,3 M€
Taxe d'apprentissage	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,0 M€
Mécénat, dons et legs			0,1 M€	0,1 M€
Subventions (hors SCSP)	3,1 M€	3,3 M€	3,9 M€	0,7 M€
Autres contrats	3,8 M€	4,6 M€	2,4 M€	-2,2 M€
Rupture d'engagement décennal		0,2 M€	0,6 M€	0,3 M€
Autres recettes	0,1 M€	0,1 M€	0,2 M€	0,2 M€
Total des recettes de l'indicateur contractuel	8,1 M€	9,2 M€	8,5 M€	-0,7 M€
Recettes spécifiques au campus de Cachan	1,6 M€	0,7 M€	0,2 M€	-0,5 M€
Total des recettes hors SCSP	9,7 M€	10,0 M€	8,8 M€	-1,2 M€

Masse salariale en décaissement : évolution entre 2019 et 2020 (3/5)



ENS PARIS-SACLAY — CONSEIL D'ADMINISTRATION — 12 MARS 2021

PRÉSIDENTE

Équivalent temps plein travaillé (ETPT) (4/5)

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond État en ETPT			(B) Emplois financés hors SCSP en ETPT			(C) = (A) + (B) Global en ETPT		
			exécuté 2019	exécuté 2020	Δ 20-19	exécuté 2019	exécuté 2020	Δ 20-19	exécuté 2019	exécuté 2020	Δ 20-19
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Titulaires	152	150	-2				152	150	-2
		CDI				3	3	0	3	3	0
	Non permanents	CDD	74	74	0	49	56	8	123	131	8
Sous-total enseignants et enseignants-chercheurs			227	225	-2	52	59	8	279	284	6
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			909	904	-5				909	904	-5
Biatss	Permanents	Titulaires	129	118	-11				129	118	-11
		CDI	11	12	1	9	9	0	20	21	1
	Non permanents	CDD	37	38	2	35	44	9	72	83	11
Sous-total Biatss			177	169	-8	44	53	10	221	222	1
Total			1 313	1 298	-16	95	112	17	1 408	1 410	2
Plafond délégué			1 450						Plafond global des emplois		

ENS PARIS-SACLAY — CONSEIL D'ADMINISTRATION — 12 MARS 2021

PRÉSIDENTE

Cumul des dépenses exceptionnelles au 31/12/2020 (5/5)

■ Installation

Exercice	Total	
	AE	CP
Masse salariale - prime	2,0 M€	2,0 M€
Fonctionnement	11,5 M€	10,1 M€
déménagement	4,3 M€	3,7 M€
double site	1,2 M€	1,2 M€
dont mobilier	4,4 M€	4,3 M€
informatique	0,8 M€	0,4 M€
travaux du preneur	0,5 M€	0,3 M€
divers (communication...)	0,3 M€	0,2 M€
Investissement	1,6 M€	1,1 M€
dont mobilier	0,5 M€	0,4 M€
informatique	0,8 M€	0,5 M€
travaux du preneur	0,2 M€	0,2 M€
Total	15,1 M€	13,2 M€

■ Équipements scientifiques et petits matériels

Exercice	Total	
	AE	CP
Fonctionnement	0,3 M€	0,2 M€
Investissement	3,4 M€	2,2 M€
Total	3,6 M€	2,4 M€

Budget principal en droits constatés (1/5)

Compte de résultat prévisionnel : comparaison des budgets exécutés							
Charges				Produits			
	2019	2020	variation		2019	2020	variation
Personnel	69,2 M€	69,8 M€	0,6 M€	Subventions de l'Etat	80,4 M€	83,9 M€	3,5 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	25,2 M€	34,2 M€	9,0 M€	Autres subventions	2,0 M€	1,7 M€	-0,3 M€
				Autres produits	14,7 M€	8,2 M€	-6,5 M€
Total des charges	94,4 M€	104,0 M€	9,6 M€	Total des produits	97,1 M€	93,8 M€	-3,3 M€
Résultat : bénéfice	2,7 M€			Résultat : perte		10,2 M€	0,0 M€
Total de l'équilibre du compte de résultat	97,1 M€	104,0 M€		Total de l'équilibre du compte de résultat	97,1 M€	104,0 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF) : comparaison des budgets exécutés			
	2019	2020	variation
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2,7 M€	-10,2 M€	-12,9 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9,3 M€	3,7 M€	-5,6 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		2,2 M€	2,2 M€
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	5,9 M€	0,5 M€	-5,4 M€
CAF ou IAF	6,1 M€	-9,2 M€	-15,3 M€

Recettes de fonctionnement en droits constatés (2/5)

■ Recettes hors SCSP et opérations pour ordre : 7,2 M€ (– 2,9 M€)

- droits d'inscription : 0,7 M€ (– 0,1 M€)
- formation continue : 0,4 M€ (+ 0,1 M€)
- taxe apprentissage : 0,1 M€
- conventions de recherche : 4,3 M€ (– 0,4 M€)
- conventions de formation : 0,1 M€ (– 0,4 M€)
- autres recettes : 0,6 M€ (– 0,3 M€)
- engagement décennal : 0,6 M€ (– 1,7 M€)
- campus de Cachan : 0,4 M€ (– 0,3 M€)

Opérations pour ordre (3/5)

■ Recettes : 2,7 M€ (– 3,2 M€)

- amortissement des bâtiments : cession du campus de Cachan (– 5,4 M€) et nouveau bâtiment comptabilisé avec le budget annexe
- amortissement d'équipements financés par des subventions : 0,5 M€ (+ 0,1 M€)
- reprise de provision pour restructuration : + 2,2 M€

■ Dépenses : 3,7 M€ (– 5,6 M€)

- amortissement des bâtiments : cession du campus de Cachan (– 5,4 M€) et nouveau bâtiment comptabilisé avec le budget annexe
- amortissement d'équipements : 1,8 M€ (+ 0,6 M€)
- ajustement ponctuel d'amortissement en 2020 : + 1,2 M€
- pas de provision pour restructuration (– 2,5 M€)
- provision engagement décennal, ARE, CET : 0,8 M€ (+ 0,5 M€)

Budget principal en droits constatés (4/5)

Tableau de financement : comparaison des budgets exécutés							
Emplois				Ressources			
	2019	2020	variation		2019	2020	variation
Insuffisance d'autofinancement		9,2 M€		Capacité d'autofinancement	6,1 M€		
Investissements	2,1 M€	5,3 M€	3,2 M€	Financement de l'actif par l'État	0,2 M€	1,2 M€	0,9 M€
				Financement de l'actif par des tiers autres	0,4 M€	0,7 M€	0,3 M€
Total des emplois	2,1 M€	14,6 M€	12,5 M€	Total des ressources	6,7 M€	1,9 M€	-4,9 M€
Apport au fonds de roulement	4,7 M€			Prélèvement sur le fonds de roulement		12,7 M€	

Budget principal en droits constatés (5/5)

■ Fonds de roulement mobilisable

Fonds de roulement net global au 31/12/2020	24,4 M€
Fonds de roulement lié à des dépenses futures probables ou certaines	
Provisions (primes restructuration, ARE, CET...)	2,0 M€
Opérations pluriannuelles : restes à réaliser pour les opérations d'installation	12,4 M€
Éléments de fragilité potentielle du fonds de roulement	
Créances supérieures à deux ans non provisionnées	0,7 M€
Fonds de roulement non disponible	
Total Fonds de roulement non disponible	15,1 M€
Fonds de roulement disponible	
Fonds de roulement disponible au 31/12/2020	9,3 M€

Budget annexe : encaissements et décaissements (1/1)

AE, CP et solde budgétaire : du budget prévisionnel au budget exécuté							
Dépenses					Recettes		
	AE 2020		CP 2020		2020		
	BR	exécuté	BR	exécuté	BR	exécuté	
Personnel							SCSP
Fonctionnement	1,0 M€	0,2 M€	0,5 M€	0,2 M€	7,5 M€	7,6 M€	Autres financements publics
Investissement	14,3 M€	10,7 M€	20,0 M€	15,8 M€			Autres recettes propres
Total	15,3 M€	10,8 M€	20,5 M€	15,9 M€	7,5 M€	7,6 M€	Total
Solde budgétaire : excédent					13,0 M€	8,3 M€	Solde budgétaire : déficit

Budget annexe : droits constatés (1/2)

Compte de résultat prévisionnel : du budget prévisionnel au budget exécuté					
Charges			Produits		
	BR	exécuté		BR	exécuté
Personnel			Subventions de l'Etat		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	11,4 M€	8,8 M€	Autres subventions	0,7 M€	0,3 M€
Total des charges	11,4 M€	8,8 M€	Autres produits	10,7 M€	8,3 M€
Résultat : bénéfice	0,0 M€		Total des produits	11,4 M€	8,6 M€
Total de l'équilibre du compte de résultat	11,4 M€	8,8 M€	Résultat : perte	0,0 M€	0,2 M€
			Total de l'équilibre du compte de résultat	11,4 M€	8,8 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF) : du budget prévisionnel au budget exécuté		
	BR	exécuté
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	0,0 M€	-0,2 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10,7 M€	8,3 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10,7 M€	8,3 M€
CAF	0,0 M€	-0,2 M€

Budget annexe : droits constatés (2/2)

Emplois			Ressources		
	BR	exécuté		BR	exécuté
Insuffisance d'autofinancement		0,2 M€	Capacité d'autofinancement	0,0 M€	
Investissements	20,0 M€	15,3 M€	Financement de l'actif par l'État		
Total des emplois	20,0 M€	15,5 M€	Financement de l'actif par des tiers autres	20,0 M€	15,3 M€
Apport au fonds de roulement			Total des ressources	20,0 M€	15,3 M€
			Prélèvement sur le fonds de roulement		0,2 M€

Analyse comptable : évolution du résultat entre 2019 et 2020 (1/6)



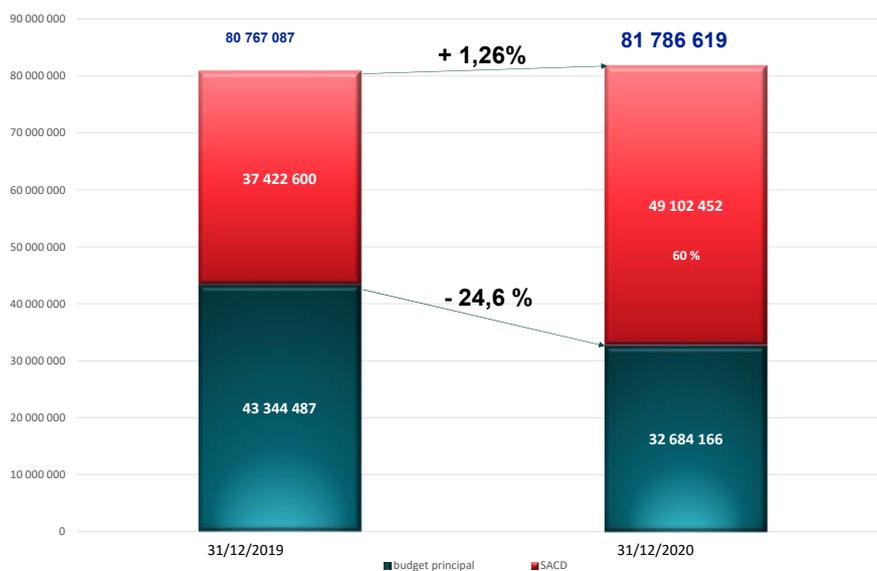
Analyse comptable : passage du résultat au fonds de roulement (2/6)

CHARGES 112 803 588,43€	Compte de Résultat	PRODUITS 102 406 071,60€
		Résultat (perte) 10 397 516,83€
Dotations aux amortissements et aux provisions 11 948 411,84€	Calcul de la CAF	Reprises sur amortissements et provisions 10 955 867,13€
Insuffisance AF = 9 404 972,12€		Résultat (perte) 10 397 516,83€
Total des emplois 20 668 760,45€	Tableau de financement	Total des ressources 17 211 161,68€
Insuffisance AF = 9 404 972,12€		Prélèvement sur Fonds de Roulement 12 862 570,79€

ENS PARIS-SACLAY — CONSEIL D'ADMINISTRATION — 12 MARS 2021

PRÉSIDENTE

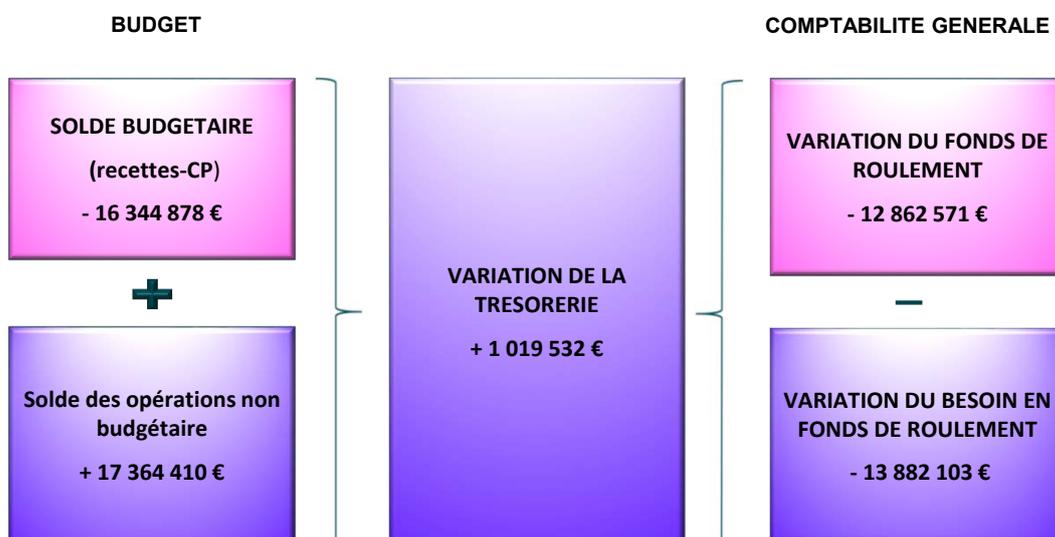
Analyse comptable : évolution de la trésorerie entre 2019 et 2020 (3/6)



ENS PARIS-SACLAY — CONSEIL D'ADMINISTRATION — 12 MARS 2021

PRÉSIDENTE

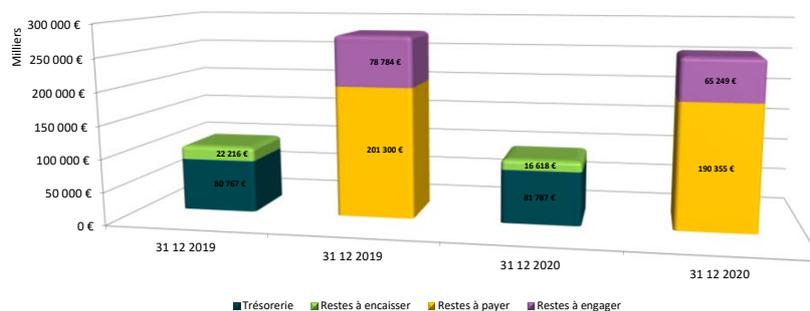
Analyse comptable : évolution de la trésorerie entre 2019 et 2020 (4/6)



Analyse comptable : soutenabilité budgétaire à court et à moyen termes (5/6)

	Solde budgétaire > 0		Solde budgétaire < 0	
	Variation de Trésorerie > 0	Variation de Trésorerie < 0	Variation de Trésorerie > 0	Variation de Trésorerie < 0
Variation de Fonds de Roulement > 0	Variation du BFR < ou > à 0	Variation du BFR > à 0	Variation du BFR > à 0	Variation du BFR > à 0
Variation de Fonds de Roulement < 0	Notamment si le BFR est structurellement négatif	Variation du BFR > à 0	Variation du BFR < à 0	Variation du BFR < ou > à 0
		Variation du BFR < à 0	Variation du BFR < à 0	Variation du BFR < ou > à 0

Analyse comptable : soutenabilité budgétaire à long terme (6/6)



Diminution des Restes à Payer et des Restes à Engager (décaissements futurs) ✓

Niveau de trésorerie final N + restes à encaisser N+1 < restes à payer + restes à engager ✓

Deloitte.

école —————
normale —————
supérieure —————
paris-saclay —————



Audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Conseil d'administration du 12 mars 2021

1 2 3

Environnement et contexte



① Environnement et contexte

© 2021 Deloitte SAS

Conseil d'administration ENS Paris Saclay 41

1 2 3

Environnement et contexte

Les points d'attention

➤ Éléments de contexte ayant un impact sur notre audit	➤ Zones de jugement et d'estimations significatives	➤ Risques d'audit Significatifs
<ul style="list-style-type: none"> L'exercice N-1 s'est soldé par un bénéfice de 2,9 M€. 	<ul style="list-style-type: none"> Estimations significatives récurrentes du type passifs sociaux (heures complémentaires, droits à congés, rappels de paie...) 	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance des produits d'exploitation (recettes à classer) et traitement comptable des conventions pluriannuelles
<ul style="list-style-type: none"> Activation des travaux relatifs au nouveau site. 	<ul style="list-style-type: none"> Estimation des charges à payer, notamment dans le cadre des écritures d'inventaire portant sur les conventions pluriannuelles 	<ul style="list-style-type: none"> Estimations de fin d'année
		<ul style="list-style-type: none"> Risque de fraude Particularités fiscales (TVA)

© 2021 Deloitte SAS

Conseil d'administration ENS Paris Saclay 42

1 2 3

Déroutement de notre intervention

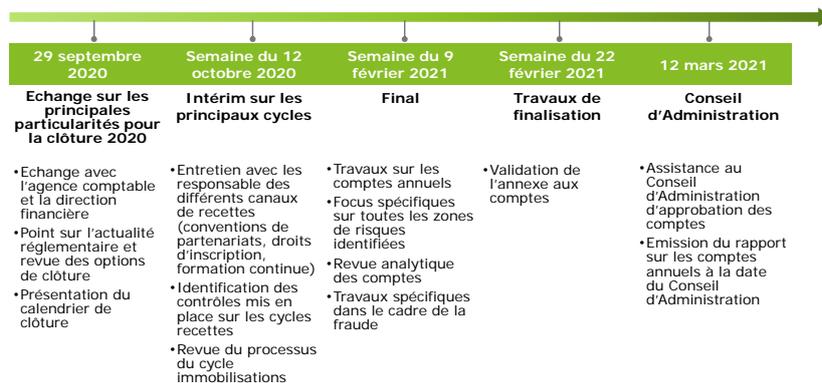
2 Déroutement de notre intervention

© 2021 Deloitte SAS

Conseil d'administration ENS Paris Saclay 43

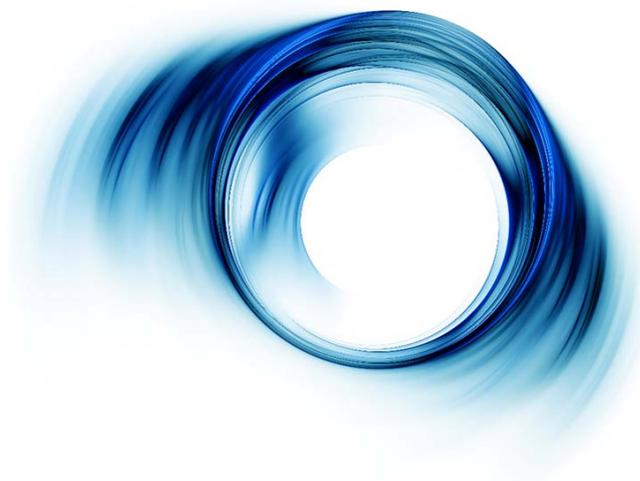
1 2 3

Déroutement de notre intervention



© 2021 Deloitte SAS

Conseil d'administration ENS Paris Saclay 44



3 Opinion



Opinion



Rappel de l'opinion 2019

- *Certification sans réserve*
- *Observation*
- Nous attirons votre attention sur la note 1.2 « Changement de méthode, changement d'estimation » qui expose le changement de méthode comptable relatif aux flux financiers perçus au titre des droits d'inscription.



Opinion 2020

- *Certification sans réserve*
- *Observation*
- Nous attirons votre attention sur la note 2.1 « Actif immobilisé » qui expose l'absence d'inscription du terrain du nouveau site en l'absence d'évaluation disponible à date.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte fournit des services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du financial advisory, à ses clients des secteurs public ou privé, de toutes tailles et de toutes activités. Fort d'un réseau de firmes membres dans plus de 150 pays, Deloitte allie des compétences de niveau international à des expertises locales pointues, afin d'accompagner ses clients dans leur développement partout où ils opèrent. Nos 225 000 professionnels sont animés par un objectif commun, faire de Deloitte la référence en matière d'excellence de service.

En France, Deloitte mobilise un ensemble de compétences diversifiées pour répondre aux enjeux de ses clients, de toutes tailles et de tous secteurs – des grandes entreprises multinationales aux microentreprises locales, en passant par les entreprises moyennes. Fort de l'expertise de ses 9 400 collaborateurs et associés, Deloitte en France est un acteur de référence en audit et risk services, consulting, financial advisory, juridique & fiscal et expertise comptable, dans le cadre d'une offre pluridisciplinaire et de principes d'action en phase avec les exigences de notre environnement.

© 2019 Deloitte SAS. Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited



Deloitte.

Compte financier 2020 : budget agrégé

■ Recettes encaissées : 100,3 M€

■ Autorisations d'engagement : 105,8 M€

- personnel : 70,2 M€
- fonctionnement : 19,2 M€
- investissement : 16,4 M€

■ Crédits de paiement : 116,7 M€

- personnel : 70,0 M€
- fonctionnement : 25,4 M€
- investissement : 21,1 M€

■ Grands agrégats

- déficit du compte de résultat prévisionnel : – 10,4 M€
- insuffisance d'autofinancement : – 9,4 M€
- prélèvement sur fonds de roulement : – 12,9 M€

■ Affectation du résultat

- réserves diverses du budget principal (fonds stratégique mutualisé) : – 3,7 M€
- réserves facultatives du budget principal : – 6,5 M€
- report à nouveau créditeur du budget annexe : 0,2 M€

Ordre du jour

- I **Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020**
- II **Point d'actualité**
- III **Aspects budgétaires, financiers et administratifs**
 - 3.1 Compte financier 2020
 - 3.2 Programme d'excellence « PhD Track » : bourses
 - 3.3 Engagement décennal : demandes de dispense
 - 3.4 Demande de remise gracieuse
- IV **Aspects institutionnels**
- V **Aspects ressources humaines**
- VI **Conventions**
- VII **Questions diverses**

Programme d'excellence « PhD Track » : bourses (1/1)

- **Public : normaliens étudiants de 2^e année**
- **Accompagnement personnalisé**
 - tuteur et rattachement au laboratoire du tuteur
 - volet « suivi pré-doctoral » : construction du projet doctoral
 - volet « préparation » des conditions du doctorat : directeur de thèse, laboratoire, financement
 - présentation annuelle de l'état d'avancement de son projet devant le jury du « *Phd Track* »
- **Avis favorable à l'unanimité du conseil scientifique, 4 décembre 2020**
- **Accompagnement financier**
 - bourse de 1 000 € par mois pour une durée d'un an, renouvelable une fois
 - nombre de bourses (2 ans) par campagne (indicatif)

2021	2022	2023	2024	2025
6	6	8	10	10

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020**
- II Point d'actualité**
- III Aspects budgétaires, financiers et administratifs**
 - 3.1 Compte financier 2020
 - 3.2 Programme d'excellence « PhD Track » : bourses
 - 3.3 Engagement décennal : demandes de dispense
 - 3.4 Demande de remise gracieuse
- IV Aspects institutionnels**
- V Aspects ressources humaines**
- VI Conventions**
- VII Questions diverses**

Engagement décennal (1/1)

■ 11 dossiers

- avis favorables
 - 1 reconnaissance de l'activité professionnelle
 - 1 dispense partielle (50%, demande dispense totale) ■
 - 2 dispenses totales ■
- avis défavorables
 - 2 dispenses totales ■
 - 5 reconnaissances de l'activité professionnelle

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020**
- II Point d'actualité**
- III Aspects budgétaires, financiers et administratifs**
 - 3.1 Compte financier 2020
 - 3.2 Programme d'excellence « PhD Track » : bourses
 - 3.3 Engagement décennal : demandes de dispense
 - 3.4 Demande de remise gracieuse
- IV Aspects institutionnels**
- V Aspects ressources humaines**
- VI Conventions**
- VII Questions diverses**

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020**
- II Point d'actualité**
- III Aspects budgétaires, financiers et administratifs**
- IV Aspects institutionnels**
 - 4.1 Règlement intérieur
- V Aspects ressources humaines**
- VI Conventions**
- VII Questions diverses**

Règlement intérieur (1/2)

■ Version en vigueur de 2015

- modifiée en mars 2016 lors de la révision du règlement du diplôme
- modifiée en septembre 2019 pour instituer les départements d'enseignement et de recherche

■ Contexte de la révision

□ Externe : évolutions règlementaires, exemples :

- suppression de la commission consultative des doctorants contractuels et transfert de compétences à la commission consultative des agents non titulaires - décret n°2016-1173 du 29/08/2016
- modification des articles relatifs aux élections opérées par le décret n°2017-610 du 24 avril 2017
- article 11 du décret statutaire relatif aux sections disciplinaires pour les enseignants et les enseignants-chercheurs modifié par l'article 39 du décret n°2015-79 du 28 janvier 2015

□ Interne

□ Évolutions

- mises à jour du rôle des instances (CAR, CSR, CFR)
- ajout des instances consultatives créées (commission d'action sociale étudiante, comité environnement, etc.)
- adaptation des articles relatifs aux départements d'enseignement et de recherche en cohérence avec leur mise en œuvre
- suppression du département des études doctorales

Règlement intérieur (2/2)

■ Contexte de la révision proposée

□ Interne

□ Précisions relatives aux normaliens

- ajout de dispositions relatives au redoublement, aux années de césure, etc.
- précisions d'articles existant : congés sans traitement
- mise à jour du règlement du diplôme : transfert des articles relatifs aux études dans un « règlement des études » comprenant :
 - dispositions générales relatives aux études à l'ENS (cf. dispositions transitoires)
 - règlement du diplôme actualisé
 - règlement du PhD Track

□ Contexte du déménagement et du nouveau bâtiment

- suppression des annexes obsolètes (Groupement formation continue ENS, Lycée de Cachan)
- mise à jour de la charte informatique
- nouveau campus : charte Hygiène et sécurité votée et annexée au RI afin de remplacer les articles actuels (cf. dispositions transitoires)

□ Forme

- réorganisation des sections et sous-sections pour améliorer la lisibilité (regroupement des dispositions relatives aux normaliens : normaliens / normaliens élèves / normaliens étudiants)
- actualisation et uniformisation des termes employés

Ordre du jour

- I **Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020**
- II **Point d'actualité**
- III **Aspects budgétaires, financiers et administratifs**
- IV **Aspects institutionnels**
- V **Aspects ressources humaines**
 - 5.1 Lignes directrices de gestion
 - 5.2 Forfait mobilité durable
 - 5.3 Compte personnel de formation (CPF)
- VI **Conventions**
- VII **Questions diverses**

Lignes directrices de gestion (LDG) (1/2)

- **Référence réglementaire** : loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique
- **Principes généraux** : document discuté entre l'administration et les organisations syndicales décrivant les orientations générales en matière de :
 - mobilité
 - promotion et valorisation des parcours professionnels
 - stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines
- **Objectifs** :
 - renouveler l'organisation du dialogue social en passant d'une approche individuelle à une approche plus collective
 - simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics
 - renforcer l'égalité professionnelle dans la fonction publique
 - favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents dans la fonction publique et le secteur privé
- **Champ d'application** : personnels titulaires (enseignants-chercheurs, enseignants et Biatss)
- **Durée** : maximum 5 ans (révisable dans l'intervalle) et bilan annuel à présenter au comité technique et publication sur internet

Lignes directrices de gestion (LDG) (2/2)

- **Changements pour les avancements-promotions des personnels techniques et administratifs** : à compter du 01/01/2021, les commissions administratives paritaires et les commissions paritaires d'établissement n'examinent plus les dossiers d'avancement et de promotion
- **Mise en œuvre en matière d'avancement-promotion pour l'ENS**
 - formaliser le cadre pour un examen collégial des dossiers
 - réunir un comité d'experts (prévu par circulaire) :
 - composé de membres de l'administration de l'ENS, de personnels de toutes filières et branches d'activité professionnelle, et d'un représentant d'un établissement de l'Université Paris-Saclay
 - rôle : examen des dossiers sur la base des critères validés par les représentants du personnel dans les instances (comité technique et conseil d'administration) et contenus dans les LDG en matière d'avancement-promotion
 - mettre en place un dispositif de promotion pour les personnels contractuels, en cas de passage à la catégorie d'emploi supérieure et de changement de responsabilité

Ordre du jour

- I **Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020**
- II **Point d'actualité**
- III **Aspects budgétaires, financiers et administratifs**
- IV **Aspects institutionnels**
- V **Aspects ressources humaines**
 - 5.1 Lignes directrices de gestion
 - 5.2 Forfait mobilité durable
 - 5.3 Compte personnel de formation (CPF)
- VI **Conventions**
- VII **Questions diverses**

Forfait mobilités durables (1/1)

■ Réglementation

- décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du «forfait mobilités durables» dans la fonction publique de l'État et arrêté d'application du 9 mai 2020

■ Conditions

- trajet domicile-lieu de travail en vélo (cycle ou cycle à pédalage assisté) ou covoiturage (tant en passager que conducteur) au moins 100 jours par an à partir de l'année civile 2021 et pendant au moins 50 jours sur l'année civile 2020
- forfait mobilités durables pas cumulable avec la prise en charge mensuelle des frais d'abonnement de transport public ou de service public de location de vélo (choix à faire par l'agent pour l'année)

■ Montant

- 100 € pour 2020 et 200 € à partir de 2021
- paiement entre mars et mai de l'année N+1

Ordre du jour

I Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020

II Point d'actualité

III Aspects budgétaires, financiers et administratifs

IV Aspects institutionnels

V Aspects ressources humaines

5.1 Lignes directrices de gestion

5.2 Forfait mobilité durable

5.3 Compte personnel de formation (CPF)

VI Conventions

VII Questions diverses

Compte personnel de formation (1/1)

■ Réglementation

- décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie, modifié par le décret n°2019-1392 du 17 décembre 2019.

■ Mobilisation du compte personnel de formation

- préparation et mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle (diplôme, certification, titre professionnel, formation pour développer les compétences nécessaires à la concrétisation du projet)
- campagne annuelle d'examen des demandes
- 25 heures par an et plafond de 150 heures (400 heures si catégorie C sans diplôme type CAP/BEP)
- budget annuel : 6 000 €
- financement par agent : 25 € maximum de l'heure dans la limite de 1 500 €

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020
- II Point d'actualité
- III Aspects budgétaires, financiers et administratifs
- IV Aspects institutionnels
- V Aspects ressources humaines
- VI Conventions
- VII Questions diverses

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020
- II Point d'actualité
- III Aspects budgétaires, financiers et administratifs
- IV Aspects institutionnels
- V Aspects ressources humaines
- VI Conventions
- VII Questions diverses

Merci de votre attention !

**Prochains CA :
vendredi 25 juin 2021**